

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00008

Numéro SIREN : 630 800 084

Nom ou dénomination : SAFRAN POWER UNITS

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/015303

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Données en EURO				
	31 DECEMBRE 2021				Exercice 2020
	Montants bruts	Amortissements provisions	Montants nets	Totaux partiels	Montants nets
Immobilisations incorporelles				3 031 068	3 451 407
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, licences, marques procédés, droits et valeurs similaires	523 757	-367 332	156 425		245 285
Fonds commercial	2 831 244	-22 867	2 808 377		2 808 377
Autres	5 619 351	-5 553 211	66 140		397 619
Immobilisations incorporelles en cours	126		126		126
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				26 833 968	26 669 307
Terrains	1 633 829	-801 187	832 642		892 442
Constructions	25 600 038	-15 929 504	9 670 534		9 961 276
Installations techniques ,matériel et outillage industriels	46 956 918	-35 544 375	11 412 543		12 259 681
Autres	1 316 407	-922 174	394 233		333 730
Immobilisations corporelles en cours	3 474 015		3 474 015		2 421 178
Avances et acomptes	1 050 000		1 050 000		801 000
Immobilisations financières				44 880	44 880
Participations					
Autres titres immobilisés	40 158		40 158		40 158
Prêts					
Autres	4 722		4 722		4 722
Total actif immobilisé	89 050 566	-59 140 650	29 909 916	29 909 916	30 165 594
Stocks et en cours				35 143 069	40 969 464
Matières premières et autres approvisionnements	7 002 898	-2 953 824	4 049 074		6 303 957
En cours de production (biens et services)	14 394 678		14 394 678		14 463 881
Produits intermédiaires et finis	18 290 724	-1 591 407	16 699 317		20 201 626
Avances et acomptes versés sur commandes	122 510		122 510	122 510	185 969
Créances d'exploitation				62 086 919	59 625 644
Créances clients et comptes rattachés	57 870 319		57 870 319		56 872 136
Autres	4 216 600		4 216 600		2 753 507
Créances diverses	8 381 325		8 381 325	8 381 325	19 901 564
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Charges constatées d'avance	100 703		100 703	100 703	70 401
Total actif circulant	110 379 757	-4 545 231	105 834 526	105 834 526	120 753 041
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actif					
Total général	199 430 323	-63 685 881	135 744 442	135 744 442	150 918 636

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

PASSIF			
<i>Données en EURO</i>			
	31 DECEMBRE 2021		Exercice 2020
	Montants	Totaux partiels	Montants
Capitaux propres		38 438 423	48 942 906
Capital	3 379 200		3 379 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 941 800		7 941 800
Réserve légale	337 920		337 920
Réserve facultative	4 835 711		4 803 205
Réserves réglementées			
Report à nouveau	81 847		13 206 154
Résultat	10 645 902		8 149 983
Provisions réglementées	11 216 043		11 124 644
Total capitaux propres	38 438 423	38 438 423	48 942 906
Provisions pour risques	5 349 902	5 349 902	5 032 502
Provisions pour engagements retraites	5 747 944	5 747 944	5 916 663
Provisions pour charges	194 747	194 747	883 232
Total provisions pour risques et charges	11 292 593	11 292 593	11 832 398
Dettes financières		18 284 505	16 473 392
Emprunts - dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 514		990
Emprunts et dettes financières divers	18 281 990		16 472 402
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 369 265	26 369 265	31 026 927
Dettes d'exploitation		36 074 599	37 606 593
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 980 369		18 325 876
Dettes fiscales et sociales	12 707 594		14 747 580
Autres	5 386 635		4 533 137
Dettes diverses		107 567	67 320
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 103		62 320
Dettes fiscales (impôt sur les sociétés)			
Autres	106 464		
Produits constatés d'avance	5 177 490	5 177 490	4 969 101
Total dettes (2)	86 013 425	86 013 425	90 143 332
Ecarts de conversion passif			
Total général	135 744 442	135 744 442	150 918 636
<i>(1) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques</i>		2 514	990
<i>(2) dont à plus d'un an</i>		22 668 009	24 344 491
<i>dont à moins d'un an</i>		63 345 416	65 798 841

COMPTES DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2021

	31 DECEMBRE 2021		Exercice 2020
	Montants	Totaux partiels	Montants
Production vendue		125 454 508	127 294 224
Ventes de produits fabriqués	85 370 257		92 756 571
Prestations de services	40 084 251		34 537 652
Montant net du chiffre d'affaires		125 454 508	127 294 224
Production stockée		-3 585 407	-1 068 285
En cours de production de biens	-69 202		-59 524
En cours de production de services			
Produits intermédiaires & finis	-3 516 204		-1 008 762
Production RTDI			
Production immobilisée			28 724
Production de l'exercice		121 869 101	126 254 662
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		63 781 109	67 703 574
Achats stockés matières premières	27 315 423		32 354 935
Achats stockés autres approvisionnements			
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	606 793		564 600
Achats de sous-traitance industrielle	14 085 976		11 899 663
Achats non stockés matières et fournitures	7 846 637		9 619 574
Personnel extérieur	2 008 531		2 743 568
Loyers crédit - bail mobilier			
Loyers crédit - bail immobilier			
Autres	11 917 750		10 521 235
Valeur ajoutée		58 087 992	58 551 088
Subventions d'exploitation	6 247 826	6 247 826	5 021 208
Impôts taxes et versements assimilés		2 048 842	3 271 102
Sur rémunérations	626 537		768 212
Autres	1 422 305		2 502 890
Charges de personnel		43 607 946	43 726 837
Salaires et appointements	29 387 970		27 271 372
Charges sociales	14 219 977		16 455 465
Excédent brut d'exploitation		18 679 029	16 574 357
Reprises sur provisions et amortissements	1 866 130	1 866 130	3 844 636
Transferts de charges d'exploitation	748 566	748 566	622 944
Autres produits	82 881	82 881	130 276
Dotations aux amortissements et provisions		6 454 231	8 286 239
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 332 882		3 830 449
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 729 869		51 820
Pour risques et charges	1 391 479		4 403 970
Autres charges	623 239	623 239	1 032 045
Résultat d'exploitation		14 299 137	11 853 930

COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2021

	31 DECEMBRE 2021		Exercice 2020
	Montants	Totaux partiels	Montants
<i>Reports</i>		14 299 137	11 853 930
Produits financiers		3 856	33 283
De participations			29 923
D'autres valeurs mobilières de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	3 710		2 545
Reprises sur provisions et transferts de charges financières			
Différences positives de change	146		816
Charges financières		454 538	473 747
Dotations aux amortissements et provisions	45 150		54 423
Intérêts et charges assimilés	409 087		414 640
Différences négatives de change	300		4 684
Résultat courant avant impôts		13 848 456	11 413 465
Produits exceptionnels		1 337 053	1 284 534
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Produits de cessions d'éléments d'actif	50 000		8 800
Subventions d'investissements virées au résultat			
Autres			
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	1 287 053		1 275 734
Charges exceptionnelles		1 378 991	2 188 657
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			245 344
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Valeur comptable des éléments immobilisés et financiers cédés	538		164 668
Autres			
Dotations aux amortissements et provisions	1 378 453		1 778 644
Dotations aux provisions réglementées			
Dotations aux amortissements et autres provisions			
Résultat exceptionnel		-41 938	-904 123
Résultat avant impôts et participation		13 806 518	10 509 342
Participation des salariés	1 359 781	1 359 781	1 416 431
Impôts sur les sociétés	1 800 835	1 800 835	942 928
Résultat de l'exercice		10 645 902	8 149 983
Plus- values ou moins- values de cessions comprises dans le résultat exceptionnel			
Produits de cessions d'éléments de l'actif			
- sur immobilisations incorporelles			
- sur immobilisations corporelles		50 000	8 800
- sur immobilisations financières			
Valeur comptable des éléments d'actif cédés / mis hors service			
- sur immobilisations incorporelles			113 507
- sur immobilisations corporelles		538	51 161
- sur immobilisations financières			
Plus-values ou moins- values de cessions			



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

SAFRAN POWER UNITS

*CHEMIN DU PONT DE RUPE
31 000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 630.800.084*

A. ETATS FINANCIERS

B. ANNEXE

1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7
2.	PRINCIPES COMPTABLES	8
3.	NOTES SUR LE BILAN	17
4.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	24
5.	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	26



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

A. ETATS FINANCIERS



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Compte de résultat au 31 décembre 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31/12/2020	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	4.1	127 294	125 455
Production stockée		-1 068	(3 585)
Production immobilisée		29	0
Transfert de charges d'exploitation	4.2	623	749
Reprises sur amortissements et provisions		3 845	1 866
Autres produits		130	83
Subventions d'exploitation		5 021	6 248
Produits d'exploitation (1)		135 874	130 816
CHARGES D'EXPLOITATION			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		67 704	63 782
Achats stockés d'approvisionnement		32 919	27 922
Matières premières		32 919	27 922
Autres approvisionnements		0	0
Variation des stocks d'approvisionnements		0	0
Achats de sous-traitance		11 900	14 086
Achats non stockés de matières et fournitures		9 620	7 847
Services extérieurs		2 744	2 009
Autres		10 521	11 918
Impôts, taxes et versements assimilés		3 271	2 049
Charges de personnel		43 727	43 608
Salaires et traitements		27 271	29 388
Charges sociales		16 456	14 220
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		8 286	6 454
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		3 830	3 333
Sur actif circulant: dépréciations		52	1 730
Pour risques et charges: dotations aux provisions		4 404	1 391
Autres charges		1 032	623
Charges d'exploitation (2)		124 020	116 516
Résultat d'exploitation (1) - (2)		11 854	14 300
Produits financiers		33	4
Charges financières		474	455
Résultat financier	4.3	(441)	(451)
Résultat courant (avant impôts)		11 413	13 849
Produits exceptionnels		1 285	1 337
Charges exceptionnelles		2 189	1 379
Résultat exceptionnel	4.4	(904)	(42)
Participation des salariés		1 416	1 360
Impôts sur les bénéfices	4.5	943	1 801
Total des produits		136 249	130 356
Total des charges		128 099	119 710
Bénéfice / (Perte) net(te)		8 150	10 646



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF	<i>Note</i>	31/12/2020	Actif brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2021
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	3 451	8 974	5 943	3 031
Concessions brevets, licences, marques	3.1	245	524	367	157
Fonds commercial		2 808	2 831	23	2 808
Autres immobilisations incorporelles		398	5 619	5 553	66
Immobilisations corporelles	3.1	26 669	80 031	53 197	26 834
Immobilisations financières	3.1	45	45		45
Titres de participations					
Autres immobilisations financières		45	45		45
Total Actif immobilisé		30 165	89 050	59 140	29 910
Stocks et en-cours	3.2	40 970	39 688	4 545	35 143
Avances et acomptes versés		186	123		123
Créances clients et comptes rattachés	3.3	59 626	62 087		62 087
Autres créances	3.3	19 902	8 381		8 381
Valeurs de placement	3.4	-			-
Disponibilités	3.4	-			-
Charges constatées d'avance	3.6	70	101		101
Total Actif circulant		120 754	110 380	4 545	105 835
Prime de remboursement des emprunts	3.7				
Ecart de conversion - Actif	3.7				
Total actif		150 919	199 430	63 685	135 745



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

PASSIF	<i>Note</i>	31/12/2020	31/12/2021
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital social	3.8	3 379	3 379
Autres éléments de capitaux propres	3.8	26 289	13 197
Provisions réglementées	3.8	11 125	11 216
Résultat de l'exercice	3.8	8 150	10 646
Capitaux propres		48 943	38 438
Avances et dettes conditionnées			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	3.9	11 832	11 293
Emprunts obligataire	3.10		
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10		
Autres emprunts et dettes financières	3.10	16 473	18 285
Avances et acomptes reçus	3.10	31 027	26 369
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10	37 607	36 075
Autres dettes	3.10	67	108
Produits constatés d'avance	3.11	4 969	5 177
Dettes financières, d'exploitation et diverses		101 976	97 307
Ecarts de conversion - Passif	3.12		
Total passif		150 919	135 745



Comptes annuels 2021

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

B. ANNEXE



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

La société est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran SA, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15; SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère Safran Power Units SAS de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Power Units SAS sera dénommée la Société

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 135 744 442 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 645 902 euros.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires est en légère diminution à 125,5 M€ en 2021 contre 127,3 M€ en 2020.

Le chiffre d'affaires industriel s'élève à 116,6 M€ et le chiffre d'affaires RTDI à 8,9 M€.

La prise de commandes s'est élevée à 146,7 M€ contre 91,2 M€ en 2020.

Les dépenses de Recherche – Technologie – Développement et Industrialisation s'élèvent à 21,5 M€ soit une baisse de 0,5% par rapport à 2020

Les stocks et encours passent de 43,8 M€ en 2020 à 39,7 M€ en 2021.

Certains contrats de maintenance et de support prévoient le maintien en état de vol d'une flotte de moteurs.

La facturation de ces contrats est basée sur le nombre d'heures de vol des biens concernés par ces contrats.

Depuis le 1er janvier 2018, un changement d'estimation dans la mesure de l'avancement du chiffre d'affaires sur les contrats pluriannuels de maintenance et de réparation des moteurs dits « à l'heure de vol » a été opéré, et ceci afin de mieux rendre compte du degré de réalisation des prestations rendues dans le cadre de l'exécution de ces contrats :



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Jusqu'au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires était comptabilisé au fur et à mesure des facturations mensuelles établies en fonction des heures de vol réalisées par les moteurs ou équipements concernés. A partir du 1er janvier 2018, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

La société applique, pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2014, la recommandation n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence pour fournir une image fidèle et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Sauf indication contraire, la méthode retenue pour la valorisation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.2. Immobilisations incorporelles

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

- les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée d'un à cinq ans,
- les droits d'émission de gaz à effet de serre (CO₂) sont comptabilisés conformément à l'avis 2004 C du comité d'urgence et à la recommandation 2009-R.02 du 5 mars 2009 du CNC (le cas échéant).

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme des amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

2.3. Immobilisations corporelles

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.

2.3.1. Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- Constructions robustes / Linéaire / 15 à 40 ans.
- Installations techniques, matériel et outillages industriels / Dégressif / 10 à 15 ans.
- Matériel de transport / Linéaire / 4 ans.
- Matériel et mobilier de bureau / Linéaire ou Dégressif / 6 ans 2/3

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire.

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.3.2. Dépréciations



Comptes annuels 2021

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

2.4. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction du cours de bourse moyen du dernier mois précédent la clôture, pour les participations cotées,
- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants
- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

2.5. Stocks et travaux en cours

2.5.1. Valeurs brutes

Les stocks et les en-cours sont valorisés au coût standard établi pour l'année selon des prix d'achats prévisionnels pour les articles approvisionnés et basé sur les dernières données techniques connues (gammes et nomenclatures) valorisées via des taux horaires calculés en fonction de la charge de l'année.

Chaque élément de coût fait l'objet d'un suivi par écarts. A la fin de la période annuelle, l'ensemble des écarts constatés est réintégré dans le stock et en-cours afin d'obtenir une valorisation au réel.

Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation.

Le coût de revient est déterminé sur la base d'une capacité normale de production, excluant ainsi l'effet potentiel d'une sous-activité.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

2.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

2.7. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société et des fonds de caisse

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Pour les VMP, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires,
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture / valeur d'utilité / valeur probable de négociation est inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

2.9. Autres créances / Autres dettes (en fonction)

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran.

Le poste « Autres Créances » ou « Autres Dettes » (le cas échéant) est essentiellement constitué du compte courant Safran SA.

2.10. Provisions réglementées

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.11. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.
Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.

- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
- Coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
 - Retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
 - Provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
 - Provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
 - Autres.

2.11.1. Garanties de fonctionnement

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons de moteurs et d'équipements. Elles couvrent généralement un à trois ans de fonctionnement selon le type de matériels livrés. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

2.11.2. Pertes sur engagement de livraisons

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- Il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- Le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- L'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

2.11.3. Retraites et engagements assimilés

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Le personnel cadre bénéficie par ailleurs, selon les tranches d'âge, d'un régime complémentaire à cotisations définies et d'un régime de retraite différentielle à prestations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.



Comptes annuels 2021

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Fin 2013, le conseil d'administration a autorisé la mise en place d'un régime de retraite supplémentaire en France, dont la population éligible est composée de cadres supérieurs du Groupe.

Le dispositif a pris effet au 1er janvier 2014 et prévoit le versement d'une rente calculée en fonction de l'ancienneté dans la catégorie bénéficiaire (minimum 5 ans pour être éligible, maximum 10 ans pris en compte dans le calcul des droits) et de la rémunération de référence (correspondant à la moyenne des 36 derniers mois avant le départ en retraite).

Un système de plafonnement permet de limiter la rente : la rente supplémentaire est en effet limitée à trois plafonds annuels de la Sécurité Sociale (PASS) et le montant total des rentes, tous régimes confondus, ne peut pas excéder 35 % de la rémunération de référence.

2.12. Autres fonds propres (type : Avances remboursables)

La société reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautique, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

2.13. Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
 - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
 - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.



Comptes annuels 2021

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

2.14. Contrats à long terme

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement sur la base des coûts réalisés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Le coût des ventes est évalué au coût de production c'est à dire le coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés dans le cycle de production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le chiffre d'affaires est calculé en appliquant le taux de marge estimé à terminaison aux coûts des ventes constatées.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour pertes à terminaison ou d'engagement de livraison si le montant de la perte attendue est supérieure aux en-cours comptabilisés à l'actif du bilan de la Société à la date de clôture de l'exercice

2.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reconnu par la société est essentiellement relatif à :

- Des contrats considérés à long terme dont la comptabilisation est réalisée au moyen de la méthode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires reconnu par la Société au cours de l'exercice comptable correspond à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.

- Des ventes de biens et de services, ainsi que les produits de redevances et de licences.

Dans ce cas, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

2.16. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé.

2.17. Impôts sur les bénéfiques et intégration fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1^{er} janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31/12/2021
Frais de recherche et de développement	0				0
Concessions et droits similaires	518	6	0	0	524
Fonds de commerce et droit au bail	2831	0			2 831
Autres immobilisations incorporelles	7224	52		1 657	5 619
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	10 573	58	0	1 657	8 974
Terrains	1 629	5	0		1 634
Constructions	24 977	526	97	0	25 600
Installations, matériel, outillages	47 878	752	132	1 805	46 957
Autres immobilisations corporelles	2 198	182	24	1 088	1 316
Immobilisations corporelles en cours	2 421	1 306	-253		3 474
Avances et acomptes	801	249			1 050
Immobilisations corporelles	79 904	3 020	0	2 893	80 031
Participations financières					
Créances rattachées à des participations	40				40
Autres immobilisations financières	5	0			5
Immobilisations financières	45	0	0	0	45



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31/12/2021
Frais de recherche et de développement						
Concessions et droits similaires	273	94				367
Fonds de commerce et droit au bail	23					23
Autres immobilisations incorporelles	6 828	383			1 657	5 554
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances et acomptes	0					0
Immobilisations incorporelles	7 124	477	0	0	1 657	5 944
Terrains	736	65				801
Constructions	15 015	914				15 929
Installations, matériel, outillages	35 619	1 730			1 805	35 544
Autres immobilisations corporelles	1 865	146			1 088	923
Immobilisations corporelles en cours	0					0
Avances et acomptes	0					0
Immobilisations corporelles	53 235	2 855	0	0	2 893	53 197

Dépréciations - RAS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31/12/2021
Dépréciations immobilisations incorporelles						
Dépréciations immobilisations corporelles						
Dépréciations immobilisations financières						
Autres dépréciations						
Dépréciations						



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Tableau des filiales et participations - RAS

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Filliales (plus de 50 % du capital détenu)										
Dénomination - siège social										
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)										

(*) Préciser les exercices concernés (cas des filiales où les informations de l'année en cours ne sont pas disponibles)



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

3.2. Stocks et en-cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020			31/12/2021		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matières premières et approvisionnements	7 613	1 309	6 304	7 003	2 954	4 049
Produits finis	21 793	1 591	20 202	18 291	1 591	16 700
En-cours de production	14 464		14 464	14 395		14 395
Marchandises						
Total	43 870	2 900	40 970	39 689	4 545	35 144

3.3. Créances

Au 31 décembre 2021, les créances se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut au 31.12.2021	< 1 an	> 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	123	123		
Créances clients et comptes rattachés	57 870	57 870		
Créances fiscales et sociales	-	0		
Autres créances d'exploitation	4 217	4 217		
Créances d'exploitation	62 087	62 087	-	-
Créances diverses	8 381	8 381		
Charges constatées d'avance	101	101		
Ecart de conversion actif	-			
Autres créances	8 482	8 482	-	-
Dépréciations				
Total	70 692	70 692	-	-

3.4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	31.12.2021
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	0	0
Valeur mobilières de placement et disponibilités	0	0



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

3.5. Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2021 sont de 100.7 k€.

3.6. Ecarts de conversion actif et primes de remboursement des emprunts

RAS

3.7. Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	21 120			160
Actions de préférence				

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Capital social	3 379				3 379
Autres éléments de capitaux propres					
Primes d'émission de fusion, d'apport	7 942				7 942
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	338				338
Réserves indisponibles					
Réserve statutaire et contractuelle	4 803		32		4 835
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	13 206			- 13 124	82
Acompte sur dividendes					
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	11 125		864	- 773	11 216
Résultat de l'exercice	8 150	- 8 150	10 646		10 646
Total	48 943	- 8 150	11 542	- 13 897	38 438



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

3.8. Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

	31/12/2020	Dotations	Reprises		31/12/2021
			sans objet	avec utilisation	
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Amortissements dérogatoires	11 125	864		773	11 216
Autres provisions réglementées	0				0
Total provisions réglementées	11 125	864	0	773	11 216
Engagements de retraites	5 199	783		949	5 033
Médailles du travail	717	31		33	715
Garanties Clients	3 099	426		89	3 436
Pénalités Clients	1 934	120		140	1 914
Contrats MCO	0			0	0
Gros travaux	0				0
ATA	565			565	0
Litiges	0				0
Autres	318	78		201	195
Total provisions pour risques et charges	11 832	1 438	0	1 977	11 293
Résultat d'exploitation		1 391		1 866	
Résultat financier		45			
Résultat exceptionnel		1 378		1 287	
Total		2 302	0	2 750	

Engagements de retraite et assimilés

	31.12.2020	31.12.2021
Taux d'actualisation	0,50%	1,00%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Taux de rendement des actifs	0,00%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64	64
Age probable de départ personnel non cadre	62	62
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	INSEE 2013-2015 / TGHF05



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

3.9. Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	Bruts au 31.12.2021	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3	3		
Billets non garantis de 1er rang émis en USD				
Emprunts et dettes financières divers	18 282	623	2 492	15 167
Dépôts et cautionnements reçus				
Autres emprunts et dettes assimilés				
Dettes rattachées à des participations				
Intérêts courus				
Dettes financières	18 285	626	2 492	15 167
Avances et acomptes reçus sur des encours	26 369	21 360	5 009	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 980	17 980		
Dettes fiscales et sociales	12 708	12 708		
Autres dettes d'exploitation	5 387	5 387		
Dette d'exploitation	62 444	57 435	5 009	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108	108		
Dettes diverses				
Dettes financières, d'exploitations et diverses	80 837	58 169	7 501	15 167
Produits constatés d'avance	5 177	5 177		
Total	86 014	63 346	7 501	15 167

« Estimation décaissements futurs »

3.10. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2021 sont de 5 177 k€.

3.11. Ecarts de conversion

Il y a un écart de conversion actif de 106 K€ au 31 décembre 2021.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31.12.2021
Première monte, produits et prestations associés	57 911	45 133
Vente d'équipements de défense et sécurité	32 259	41 442
Services	21 323	27 534
Ventes d'études	12 143	8 886
Autres	3 658	2 460
Total	127 294	125 455

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	31.12.2021
France	53 716	50 479
Export	73 578	74 976
Total	127 294	125 455

4.2. Transfert de charges

Les transferts de charges de l'exercice sont de 749 k€ en 2021.
Il s'agit principalement de refacturations de frais informatiques, de frais de personnels suite à mutation, d'avantages en nature et d'honoraires.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

4.3. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31.12.2021
Dividendes reçus et autres produits de participation	30	0
Intérêts et produits assimilés	2	4
Dépréciations des titres de participation		
Autres reprises de provisions financières		
Différences positives de change	1	0
Produits financiers	33	4
Dépréciations des titres de participation		
Autres dotations aux provisions financières	54	45
Intérêts et charges assimilés	415	409
Différences négatives de change	5	0
Charges financières	474	454
Résultat financier	(441)	(450)

4.4. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31.12.2021
Variation des provisions réglementées	(503)	(92)
Produits sur opérations de gestion	9	50
Produits sur opérations en capital	0	0
Charges sur opérations de gestion	(410)	
Charges sur opérations en capital	0	0
Autres	0	0
Produits exceptionnels	(904)	(42)

4.5. Impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	13 849		
Exceptionnel	(42)	(1 801)	
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux, participation	(1 360)		
Total	12 447	(1 801)	10 646



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

5.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020 Total	31/12/2021 Total
Garanties de restitutions d'acompte	4 574	4 698
Garanties de bonne fin / exécution		
Garanties de dispenses de garanties		
les engagements en matière d'achat d'énergie		500
Autres engagements donnés	400	400
Total engagements donnés	4 974	5 598
Garantie de restitutions d'acompte		-
Garanties de bonne fin / exécution		
Garanties de dispenses de garanties		
Autres engagements reçus (1)	32 641	34 506
Total engagements reçus	32 641	34 506

5.2. Entreprises liées

SAFRAN POWER UNITS SAS est Filiale à 100% de SAFRAN HELICOPTER ENGINES SAS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Participations
Actif immobilisé		
Participations		
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés		19 672
Compte Courant SAFRAN SA		4 416
Compte Courant d'Intégration Fiscale		325
Dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 055
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Postes du compte de résultat		
Charges financières		
Produits financiers		



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

5.3. Effectif moyen

	31/12/2020	31.12.2021
Ingénieurs et cadres	253	256
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	147	127
Ouvriers	92	89
Effectif salarié	492	472
Personnel mis à disposition (intérimaires)	23	24
Effectif total	515	496

5.4. Intégration Fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1er janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble

5.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

5.6. Événements postérieurs à la clôture

Conflit russo-ukrainien

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, Safran a activé une cellule de crise au niveau Groupe afin de suivre l'évolution de la situation, d'anticiper et de traiter les conséquences sur ses activités, clients, partenaires et fournisseurs et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs.

Les récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques.

En conformité avec ces décisions, Safran a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes ses exportations et prestations de services vers ses clients en Russie.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Safran Power Units intervient dans le domaine de l'aviation civile, la société est présente en Russie au travers du programme régional russe Sukhoi SuperJet100, pour lequel elle fournit le démarreur du moteur SaM146.

Les exportations vers la Russie ont représenté 0,3% du chiffre d'affaires en 2021, soit environ 0,4 millions d'euros.

L'exposition sur les actifs et les passifs sera suivie en fonction de l'évolution du conflit.

Safran Power Units n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.



SAFRAN POWER UNITS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 379 200 Euros
Siège Social : Chemin du Pont de Rupé
31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 630.800.084

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE 2021

1 - Activité

Activité de SAFRAN POWER UNITS SAS

Le chiffre d'affaires est en légère diminution à 125,5 M€ en 2021 contre 127,3 M€ en 2020.

Le chiffre d'affaires industriel s'élève à 116,6 M€ et le chiffre d'affaires RTDI à 8,9 M€.

La prise de commandes s'est élevée à 146,7 M€ contre 91,2 M€ en 2020.

Les dépenses de Recherche – Technologie – Développement et Industrialisation s'élèvent à 21,5 M€ soit une baisse de 0,5% par rapport à 2020

Les stocks et encours passent de 43,8 M€ en 2020 à 39,7 M€ en 2021.

2 - Perspectives d'avenir

L'activité 2022 devrait être stable par rapport à 2021.

3 - Résultats

Le résultat de l'exercice 2021 de 10,6 M€ est en augmentation par rapport à celui de 2020 qui était de 8,1 M€.



La valeur ajoutée s'élève à 58,1 M€ soit 48% de la production de l'exercice, contre 58,5 M€ soit 46% de la production de l'exercice en 2020.

Conformément aux règles Groupe liées à l'Accord ATA, aucun intéressement n'a été comptabilisé au titre l'exercice 2021

Après la prise en compte des amortissements et provisions, le résultat d'exploitation est de 14,3 M€ contre 11,8 M€ en 2020.

Le résultat financier est de -0,4 M€ en 2021 à comparer à -0,4 M€ en 2020.

Le résultat exceptionnel s'élève à -0,04 M€ à comparer à -0,9 M€ en 2020.

La participation, calculée selon l'accord Groupe, s'élève à 1,4 M€ au titre de 2021.

La capacité d'autofinancement s'élève à 15,3 M€ en 2021 contre 11,5 M€ en 2020.

4 - Bilan

Les capitaux propres s'élèvent à 38.4 M€ contre 48,9 M€ au 31 décembre 2020.

Le besoin en fonds de roulement est en augmentation de 5,6 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

La position financière nette comptable atteint 4,4 M€ contre 17,4 M€ à fin 2020.

Le montant des avances remboursables s'élève à 13,9 M€. Il s'agit d'avances remboursables à la Direction des Programmes de l'Aviation Civile pour 11,45 M€, à l'Agence de l'eau pour 0,15 M€ et au Ministère de la Recherche pour 2,3 M€.

5 - Affectation du résultat

Il est proposé de répartir le bénéfice de l'exercice 2021, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2021 :	10 645 902 euros
Report à nouveau :	81 487 euros
Bénéfice distribuable :	10 727 389 euros
Affectation	



- versement d'un dividende de 505 euros par action, soit un total de :	10 665 600 euros
- inscription du solde en report à nouveau :	61 789 euros

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts. Cette taxation forfaitaire au taux unique de 12,8 % est applicable de plein droit sauf option globale et expresse du contribuable pour le barème progressif. En cas d'option, le dividende est alors éligible à l'abattement de 40 % de l'article 158, 3-2° modifié du Code général des impôts.

A titre d'information il est rappelé les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Montant du dividende unitaire
31 décembre 2020	21 436 800 € (1)	1 015 €
31 décembre 2019	0 € (1)	0 €
31 décembre 2018	2 745 600 € (1)	130 €

(1) Soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts ou, sur option globale, au barème progressif après l'abattement de 40% prévu par l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

6 - Informations relatives au capital social

Le capital social de SAFRAN POWER UNITS, d'un montant de 3 379 200 euros, divisé en 21 120 actions de 160 euros nominal, est détenu à 100 % par la société SAFRAN HELICOPTER ENGINES SAS, filiale de SAFRAN.

7 - Informations relatives aux délais de paiement



Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (D. 441-4, article I)

DATE

31/12/2021

Article D.441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement											
Nombre de factures concernées	16					849					
Montant total TTC des factures concernées	-30 325,34	0,00	0,00	-11 136,04	-41 461,38	2 398 278	1 347 834	2 020 511	11 372 877	17 139 500	
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	-0,04%	0,00%	0,00%	-0,01%	-0,06%						
Pourcentage du chiffre d'affaire TTC de l'exercice						0,00	2%	1%	2%	9%	13,47%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues (PNS avec litiges + cockpit)	85					6					
Montant total des factures exclues	444 599,07					129 121					
(C) Délai de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)+											
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : DELAIS CONTRACTUELS <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : DELAIS CONTRACTUELS <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

8 – Divers

- Prises de participation au cours de l'exercice amenant à détenir plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française (C. com L.233-6 et L.247-1, CNCC NI.XVIII 2.11.4B.b). NEANT
- Prises de contrôle ("contrôle exclusif ou conjoint", C. com L.233-3) d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française (C. com L.233-6 al.1 et L.247-1 al.1, CNCC NI.XVIII 2.11.4B.b). NEANT
- Montant global de certaines charges non déductibles dites "somptuaires" et montant de l'impôt supporté en raison de ces dépenses (CGI 39-4 et 223 quater, CNCC NI.XVIII 2.11.4B.e) NEANT
- Montant des frais généraux réintégrés à la suite d'un redressement fiscal définitif (CGI 39-5 et 223 quinquies, CNCC NI.XVIII 2.11.4B.e) NEANT



- Le tableau des résultats des 5 derniers exercices (C. com R.225-102).

2016	2017	2018	2019	2020
11 562 933 €	7 587 836 €	2 720 877 €	13 206 154 €	8 149 983 €

9 - Evènements postérieurs à la clôture

Conflit russo-ukrainien

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, Safran a activé une cellule de crise au niveau Groupe afin de suivre l'évolution de la situation, d'anticiper et de traiter les conséquences sur ses activités, clients, partenaires et fournisseurs et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs.

Les récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques.

En conformité avec ces décisions, Safran a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes ses exportations et prestations de services vers ses clients en Russie.

Safran Power Units intervient dans le domaine de l'aviation civile, la société est présente en Russie au travers du programme régional russe Sukhoi SuperJet100, pour lequel elle fournit le démarreur du moteur SaM146.

Les exportations vers la Russie ont représenté 0,3% du chiffre d'affaires en 2021, soit environ 0,4 millions d'euros.

L'exposition sur les actifs et les passifs sera suivie en fonction de l'évolution du conflit.

Safran Power Units n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

10. Situation des commissaires aux comptes

Le mandat du Commissaire aux comptes titulaire de la Société, MAZARS, arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de six (6) exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.



Le commissaire aux comptes suppléant, Gilles Rainaut, faisant valoir ses droits à la retraite, a informé la société de sa démission de son mandat de commissaire aux comptes suppléant par courrier en date du 9 mars 2022.

Depuis la loi Sapin II (du 11 décembre 2016), la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant n'est requise que lorsque le commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle (article L. 823-1, alinéa 2 du Code de commerce), ou lorsque cette obligation demeure obligatoire en vertu des statuts de la société.

Le commissaire aux comptes titulaire de la Société (la société Mazars) n'étant ni une personne physique ni une société unipersonnelle, la nomination d'un suppléant n'est plus légalement obligatoire.

Cependant, la rédaction des statuts n'a pas été modifiée à la suite des évolutions législatives et réglementaires intervenues ces dernières années relatives à la nomination de commissaires aux comptes titulaires et suppléants (dont notamment la loi Sapin II), de sorte qu'à la lecture de l'article 16 des statuts, la nomination tant d'un commissaire aux comptes que d'un suppléant reste statutairement obligatoire.

Il est proposé de modifier l'article 16 des statuts, afin d'apporter la souplesse désormais offerte par la loi de ne désigner des commissaires aux comptes, titulaire et/ou suppléant, en l'absence d'obligation légale, que lorsque l'associé unique l'estimerait utile ou opportun.

Il est par ailleurs proposé, après adoption de cette modification statutaire, de prendre acte de la cessation du mandat de Gilles Rainaut et de ne pas pourvoir à son remplacement.

.....

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franck SAUDO', written over a horizontal dotted line.

Franck SAUDO - Représentant de SAFRAN HELICOPTER ENGINES,

Président de SAFRAN POWER UNITS

SAFRAN POWER UNITS

Société par actions simplifiée au capital de 3 379 200 Euros
Siège Social : Chemin du Pont de Rupé
31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 630.800.084

PV de Décisions de l'Actionnaire Unique du 25 mars 2022

Première résolution

(Approbation des comptes au 31/12/2021)

L'Actionnaire Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, ainsi que du rapport général des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2021, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Actionnaire unique prend acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 dudit Code.

Deuxième résolution

(Affectation du résultat)

L'actionnaire unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2021 :	10 645 902 euros
Report à nouveau :	81 487 euros
Bénéfice distribuable :	10 727 389 euros
Affectation	
- versement d'un dividende de 505 euros par action, soit un total de :	10 665 600 euros
- inscription du solde en report à nouveau :	61 789 euros

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts. Cette taxation forfaitaire au taux unique de 12,8 % est applicable de plein droit sauf option globale et expresse du contribuable pour le barème progressif. En cas d'option, le dividende est alors éligible à l'abattement de 40 % de l'article 158, 3-2° modifié du Code général des impôts.

L'actionnaire unique prend acte, qu'au titre des trois derniers exercices, ont été distribuées les sommes suivantes :

Exercice	Dividende global	Montant du dividende unitaire
31 décembre 2020	21 436 800 € (1)	1 015 €
31 décembre 2019	0 € (1)	0 €
31 décembre 2018	2 745 600 € (1)	130 €

(1) Soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts ou, sur option globale, au barème progressif après l'abattement de 40% prévu par l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Troisième résolution

(Conventions Réglementées)

L'Actionnaire unique constate, qu'au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune opération ou convention entrant dans le champ de l'article L227-10 du Code de Commerce.

Quatrième résolution

(Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire)

L'Actionnaire unique, constatant l'arrivée à échéance du mandat du Commissaire aux comptes titulaire MAZARS, domicilié 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie, décide de le renouveler pour une nouvelle période de six (6) exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cinquième résolution

(Modification de l'article 16 des statuts, relatif à la nomination de commissaires aux comptes)

L'Actionnaire unique décide de modifier l'article 16 des statuts, qui est désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 16 - Commissaires aux comptes

L'associé unique ou la collectivité des associés désigne, lorsque cela est obligatoire en vertu des dispositions légales et réglementaires, pour la durée, dans les conditions et avec la mission fixée par la loi, notamment en ce qui concerne le contrôle des comptes sociaux, un ou plusieurs Commissaires aux comptes titulaires et, le cas échéant, un ou plusieurs Commissaires aux comptes suppléants.

Lorsque la désignation d'un Commissaire aux comptes titulaire et/ou d'un Commissaire aux

comptes suppléant demeure facultative, c'est à l'associé unique ou la collectivité des associés qu'il appartient de procéder à de telles désignations, si il ou elle le juge opportun.

En outre, la nomination d'un Commissaire aux comptes pourra être demandée en justice par un ou plusieurs associés représentant au moins le dixième du capital. »

Sixième résolution

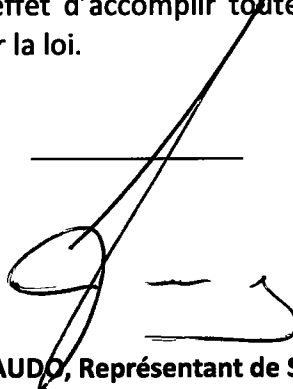
(Prise d'acte de la cessation du mandat du commissaire aux comptes suppléant)

L'Actionnaire unique prend acte de la démission de Gilles Rainaut de son mandat de commissaire aux comptes suppléant en date du 9 mars 2022 et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Septième résolution

(Délégation de pouvoirs pour les formalités légales)

L'Actionnaire Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes, à l'effet d'accomplir toutes les formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Franck SAUDO', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

**Franck SAUDO, Représentant de SAFRAN HELICOPTER ENGINES SAS,
Actionnaire Unique de SAFRAN POWER UNITS SAS**

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

SAFRAN POWER UNITS

Société par actions simplifiée de 3 379 200 €

RCS Toulouse 630 800 084

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

SAFRAN POWER UNITS

Société par actions simplifiée de 3 379 200 €

RCS Toulouse 630 800 084

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'actionnaire unique de la société Safran Power Units,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Safran Power Units relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne :

- La note 2.11 Provisions pour risques et charges de l'annexe des comptes annuels qui indique que votre société constitue des provisions, principalement pour garanties de fonctionnement, pertes sur engagements de livraisons, retraites et engagements assimilés et coûts de réaménagement de sites d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Labège et Paris La Défense, le 24 mars 2022

Le Commissaire aux comptes,

MAZARS

Delphine GARDINAL



Jérôme DE PASTORS





Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Compte de résultat au 31 décembre 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31/12/2020	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	4.1	127 294	125 455
Production stockée		-1 068	(3 585)
Production immobilisée		29	0
Transfert de charges d'exploitation	4.2	623	749
Reprises sur amortissements et provisions		3 845	1 866
Autres produits		130	83
Subventions d'exploitation		5 021	6 248
Produits d'exploitation (1)		135 874	130 816
CHARGES D'EXPLOITATION			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		67 704	63 782
Achats stockés d'approvisionnement		32 919	27 922
Matières premières		32 919	27 922
Autres approvisionnements		0	0
Variation des stocks d'approvisionnements		0	0
Achats de sous-traitance		11 900	14 086
Achats non stockés de matières et fournitures		9 620	7 847
Services extérieurs		2 744	2 009
Autres		10 521	11 918
Impôts, taxes et versements assimilés		3 271	2 049
Charges de personnel		43 727	43 608
Salaires et traitements		27 271	29 388
Charges sociales		16 456	14 220
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		8 286	6 454
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		3 830	3 333
Sur actif circulant: dépréciations		52	1 730
Pour risques et charges: dotations aux provisions		4 404	1 391
Autres charges		1 032	623
Charges d'exploitation (2)		124 020	116 516
Résultat d'exploitation (1) - (2)		11 854	14 300
Produits financiers		33	4
Charges financières		474	455
Résultat financier	4.3	(441)	(451)
Résultat courant (avant impôts)		11 413	13 849
Produits exceptionnels		1 285	1 337
Charges exceptionnelles		2 189	1 379
Résultat exceptionnel	4.4	(904)	(42)
Participation des salariés		1 416	1 360
Impôts sur les bénéfices	4.5	943	1 801
Total des produits		136 249	130 356
Total des charges		128 099	119 710
Bénéfice / (Perte) net(te)		8 150	10 646



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31/12/2020	Actif brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	3.1	3 451	8 974	5 943	3 031
Concessions brevets, licences, marques	3.1	245	524	367	157
Fonds commercial		2 808	2 831	23	2 808
Autres immobilisations incorporelles		398	5 619	5 553	66
Immobilisations corporelles	3.1	26 669	80 031	53 197	26 834
Immobilisations financières	3.1	45	45		45
Titres de participations					
Autres immobilisations financières		45	45		45
Total Actif immobilisé		30 165	89 050	59 140	29 910
Stocks et en-cours	3.2	40 970	39 688	4 545	35 143
Avances et acomptes versés		186	123		123
Créances clients et comptes rattachés	3.3	59 626	62 087		62 087
Autres créances	3.3	19 902	8 381		8 381
Valeurs de placement	3.4	-			-
Disponibilités	3.4	-			-
Charges constatées d'avance	3.6	70	101		101
Total Actif circulant		120 754	110 380	4 545	105 835
Prime de remboursement des emprunts	3.7				
Ecart de conversion - Actif	3.7				
Total actif		150 919	199 430	63 685	135 745



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	31/12/2020	31/12/2021
Capital social	3.8	3 379	3 379
Autres éléments de capitaux propres	3.8	26 289	13 197
Provisions réglementées	3.8	11 125	11 216
Résultat de l'exercice	3.8	8 150	10 646
Capitaux propres		48 943	38 438
Avances et dettes conditionnées			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	3.9	11 832	11 293
Emprunts obligataire	3.10		
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10		
Autres emprunts et dettes financières	3.10	16 473	18 285
Avances et acomptes reçus	3.10	31 027	26 369
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10	37 607	36 075
Autres dettes	3.10	67	108
Produits constatés d'avance	3.11	4 969	5 177
Dettes financières, d'exploitation et diverses		101 976	97 307
Ecarts de conversion - Passif	3.12		
Total passif		150 919	135 745



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

La société est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran SA, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère Safran Power Units SAS de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Power Units SAS sera dénommée la Société

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 135 744 442 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 645 902 euros.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires est en légère diminution à 125,5 M€ en 2021 contre 127,3 M€ en 2020.

Le chiffre d'affaires industriel s'élève à 116,6 M€ et le chiffre d'affaires RTDI à 8,9 M€.

La prise de commandes s'est élevée à 146,7 M€ contre 91,2 M€ en 2020.

Les dépenses de Recherche – Technologie – Développement et Industrialisation s'élèvent à 21,5 M€ soit une baisse de 0,5% par rapport à 2020

Les stocks et encours passent de 43,8 M€ en 2020 à 39,7 M€ en 2021.

Certains contrats de maintenance et de support prévoient le maintien en état de vol d'une flotte de moteurs.

La facturation de ces contrats est basée sur le nombre d'heures de vol des biens concernés par ces contrats.

Depuis le 1er janvier 2018, un changement d'estimation dans la mesure de l'avancement du chiffre d'affaires sur les contrats pluriannuels de maintenance et de réparation des moteurs dits « à l'heure de vol » a été opéré, et ceci afin de mieux rendre compte du degré de réalisation des prestations rendues dans le cadre de l'exécution de ces contrats :



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Jusqu'au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires était comptabilisé au fur et à mesure des facturations mensuelles établies en fonction des heures de vol réalisées par les moteurs ou équipements concernés. A partir du 1er janvier 2018, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

La société applique, pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2014, la recommandation n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence pour fournir une image fidèle et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
 - Permanence des méthodes,
 - Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Sauf indication contraire, la méthode retenue pour la valorisation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.2. Immobilisations incorporelles

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

- les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée d'un à cinq ans,
- les droits d'émission de gaz à effet de serre (CO2) sont comptabilisés conformément à l'avis 2004 C du comité d'urgence et à la recommandation 2009-R.02 du 5 mars 2009 du CNC (le cas échéant).

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme des amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

2.3. Immobilisations corporelles

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.

2.3.1. Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- Constructions robustes / Linéaire / 15 à 40 ans.
- Installations techniques, matériel et outillages industriels / Dégressif / 10 à 15 ans.
- Matériel de transport / Linéaire / 4 ans.
- Matériel et mobilier de bureau / Linéaire ou Dégressif / 6 ans 2/3

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire.

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.3.2. Dépréciations



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

2.4. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction du cours de bourse moyen du dernier mois précédent la clôture, pour les participations cotées,
- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants
- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

2.5. Stocks et travaux en cours

2.5.1. Valeurs brutes

Les stocks et les en-cours sont valorisés au coût standard établi pour l'année selon des prix d'achats prévisionnels pour les articles approvisionnés et basé sur les dernières données techniques connues (gammes et nomenclatures) valorisées via des taux horaires calculés en fonction de la charge de l'année.

Chaque élément de coût fait l'objet d'un suivi par écarts. A la fin de la période annuelle, l'ensemble des écarts constatés est réintégré dans le stock et en-cours afin d'obtenir une valorisation au réel.

Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation.

Le coût de revient est déterminé sur la base d'une capacité normale de production, excluant ainsi l'effet potentiel d'une sous-activité.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

2.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

2.7. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société et des fonds de caisse

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Pour les VMP, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires,
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture / valeur d'utilité / valeur probable de négociation est inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

2.9. Autres créances / Autres dettes (en fonction)

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran.

Le poste « Autres Créances » ou « Autres Dettes » (le cas échéant) est essentiellement constitué du compte courant Safran SA.

2.10. Provisions réglementées

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.11. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.
Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.
- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
 - Coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
 - Retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
 - Provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
 - Provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
 - Autres.

2.11.1. Garanties de fonctionnement

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons de moteurs et d'équipements. Elles couvrent généralement un à trois ans de fonctionnement selon le type de matériels livrés. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

2.11.2. Pertes sur engagement de livraisons

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- Il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- Le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- L'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

2.11.3. Retraites et engagements assimilés

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Le personnel cadre bénéficie par ailleurs, selon les tranches d'âge, d'un régime complémentaire à cotisations définies et d'un régime de retraite différentielle à prestations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Fin 2013, le conseil d'administration a autorisé la mise en place d'un régime de retraite supplémentaire en France, dont la population éligible est composée de cadres supérieurs du Groupe.

Le dispositif a pris effet au 1er janvier 2014 et prévoit le versement d'une rente calculée en fonction de l'ancienneté dans la catégorie bénéficiaire (minimum 5 ans pour être éligible, maximum 10 ans pris en compte dans le calcul des droits) et de la rémunération de référence (correspondant à la moyenne des 36 derniers mois avant le départ en retraite).

Un système de plafonnement permet de limiter la rente : la rente supplémentaire est en effet limitée à trois plafonds annuels de la Sécurité Sociale (PASS) et le montant total des rentes, tous régimes confondus, ne peut pas excéder 35 % de la rémunération de référence.

2.12. Autres fonds propres (type : Avances remboursables)

La société reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautique, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

2.13. Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
 - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
 - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.



Comptes annuels 2021

Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

2.14. Contrats à long terme

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement sur la base des coûts réalisés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Le coût des ventes est évalué au coût de production c'est à dire le coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés dans le cycle de production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le chiffre d'affaires est calculé en appliquant le taux de marge estimé à terminaison aux coûts des ventes constatées.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour pertes à terminaison ou d'engagement de livraison si le montant de la perte attendue est supérieure aux en-cours comptabilisés à l'actif du bilan de la Société à la date de clôture de l'exercice

2.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reconnu par la société est essentiellement relatif à :

- Des contrats considérés à long terme dont la comptabilisation est réalisée au moyen de la méthode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires reconnu par la Société au cours de l'exercice comptable correspond à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.

- Des ventes de biens et de services, ainsi que les produits de redevances et de licences.

Dans ce cas, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

2.16. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé.

2.17. Impôts sur les bénéfices et intégration fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1^{er} janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes

	31/12/2020	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31/12/2021
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et de développement	0				0
Concessions et droits similaires	518	6	0	0	524
Fonds de commerce et droit au bail	2831	0			2 831
Autres immobilisations incorporelles	7224	52		1 657	5 619
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	10 573	58	0	1 657	8 974
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 629	5	0		1 634
Constructions	24 977	526	97	0	25 600
Installations, matériel, outillages	47 878	752	132	1 805	46 957
Autres immobilisations corporelles	2 198	182	24	1 088	1 316
Immobilisations corporelles en cours	2 421	1 306	-253		3 474
Avances et acomptes	801	249			1 050
Immobilisations corporelles	79 904	3 020	0	2 893	80 031
Participations financières					
Créances rattachées à des participations	40				40
Autres immobilisations financières	5	0			5
Immobilisations financières	45	0	0	0	45



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31/12/2021
Frais de recherche et de développement						
Concessions et droits similaires	273	94				367
Fonds de commerce et droit au bail	23					23
Autres immobilisations incorporelles	6 828	383			1 657	5 554
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances et acomptes	0					0
Immobilisations incorporelles	7 124	477	0	0	1 657	5 944
Terrains	736	65				801
Constructions	15 015	914				15 929
Installations, matériel, outillages	35 619	1 730			1 805	35 544
Autres immobilisations corporelles	1 865	146			1 088	923
Immobilisations corporelles en cours	0					0
Avances et acomptes	0					0
Immobilisations corporelles	53 235	2 855	0	0	2 893	53 197

Dépréciations - RAS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31/12/2021
Dépréciations immobilisations incorporelles						
Dépréciations immobilisations corporelles						
Dépréciations immobilisations financières						
Autres dépréciations						
Dépréciations						



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Tableau des filiales et participations - RAS

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
Dénomination - siège social										
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)										

(*) Préciser les exercices concernés (cas des filiales où les informations de l'année en cours ne sont pas disponibles)



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

3.2. Stocks et en-cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020			31/12/2021		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matières premières et approvisionnements	7 613	1 309	6 304	7 003	2 954	4 049
Produits finis	21 793	1 591	20 202	18 291	1 591	16 700
En-cours de production	14 464		14 464	14 395		14 395
Marchandises						
Total	43 870	2 900	40 970	39 689	4 545	35 144

3.3. Créances

Au 31 décembre 2021, les créances se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut au 31.12.2021	< 1 an	> 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	123	123		
Créances clients et comptes rattachés	57 870	57 870		
Créances fiscales et sociales	-	0		
Autres créances d'exploitation	4 217	4 217		
Créances d'exploitation	62 087	62 087	-	-
Créances diverses	8 381	8 381		
Charges constatées d'avance	101	101		
Ecart de conversion actif	-			
Autres créances	8 482	8 482	-	-
Dépréciations				
Total	70 692	70 692	-	-

3.4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	31.12.2021
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	0	0
Valeur mobilières de placement et disponibilités	0	0



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

3.5. Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2021 sont de 100.7 k€.

3.6. Ecarts de conversion actif et primes de remboursement des emprunts

RAS

3.7. Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	21 120			160
Actions de préférence				

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Capital social	3 379				3 379
Autres éléments de capitaux propres					
Primes d'émission de fusion, d'apport	7 942				7 942
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	338				338
Réserves indisponibles					
Réserve statutaire et contractuelle	4 803		32		4 835
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	13 206			- 13 124	82
Acompte sur dividendes					
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	11 125		864	- 773	11 216
Résultat de l'exercice	8 150	- 8 150	10 646		10 646
Total	48 943	- 8 150	11 542	- 13 897	38 438



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

3.8. Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

	31/12/2020	Dotations	Reprises		31/12/2021
			sans objet	avec utilisation	
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Amortissements dérogatoires	11 125	864		773	11 216
Autres provisions réglementées	0	-			0
Total provisions réglementées	11 125	864	0	773	11 216
Engagements de retraites	5 199	783		949	5 033
Médailles du travail	717	31		33	715
Garanties Clients	3 099	426		89	3 436
Pénalités Clients	1 934	120		140	1 914
Contrats MCO	0			0	0
Gros travaux	0				0
ATA	565			565	0
Litiges	0				0
Autres	318	78		201	195
Total provisions pour risques et charges	11 832	1 438	0	1 977	11 293
Résultat d'exploitation		1 391		1 866	
Résultat financier		45			
Résultat exceptionnel		1 378		1 287	
Total		2 302	0	2 750	

Engagements de retraite et assimilés

	31.12.2020	31.12.2021
Taux d'actualisation	0,50%	1,00%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Taux de rendement des actifs	0,00%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64	64
Age probable de départ personnel non cadre	62	62
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	INSEE 2013-2015 / TGHF05



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

3.9. Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	Bruts au 31.12.2021	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3	3		
Billets non garantis de 1er rang émis en USD				
Emprunts et dettes financières divers	18 282	623	2 492	15 167
Dépôts et cautionnements reçus				
Autres emprunts et dettes assimilés				
Dettes rattachées à des participations				
Intérêts courus				
Dettes financières	18 285	626	2 492	15 167
Avances et acomptes reçus sur des encours	26 369	21 360	5 009	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 980	17 980		
Dettes fiscales et sociales	12 708	12 708		
Autres dettes d'exploitation	5 387	5 387		
Dette d'exploitation	62 444	57 435	5 009	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108	108		
Dettes diverses				
Dettes financières, d'exploitations et diverses	80 837	58 169	7 501	15 167
Produits constatés d'avance	5 177	5 177		
Total	86 014	63 346	7 501	15 167

« Estimation décaissements futurs »

3.10. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2021 sont de 5 177 k€.

3.11. Ecarts de conversion

Il y a un écart de conversion actif de 106 K€ au 31 décembre 2021.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31.12.2021
Première monte, produits et prestations associés	57 911	45 133
Vente d'équipements de défense et sécurité	32 259	41 442
Services	21 323	27 534
Ventes d'études	12 143	8 886
Autres	3 658	2 460
Total	127 294	125 455

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2020	31.12.2021
France	53 716	50 479
Export	73 578	74 976
Total	127 294	125 455

4.2. Transfert de charges

Les transferts de charges de l'exercice sont de 749 k€ en 2021.
Il s'agit principalement de refacturations de frais informatiques, de frais de personnels suite à mutation, d'avantages en nature et d'honoraires.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

4.3. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31.12.2021
Dividendes reçus et autres produits de participation	30	0
Intérêts et produits assimilés	2	4
Dépréciations des titres de participation		
Autres reprises de provisions financières		
Différences positives de change	1	0
Produits financiers	33	4
Dépréciations des titres de participation		
Autres dotations aux provisions financières	54	45
Intérêts et charges assimilés	415	409
Différences négatives de change	5	0
Charges financières	474	454
Résultat financier	(441)	(450)

4.4. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31.12.2021
Variation des provisions réglementées	(503)	(92)
Produits sur opérations de gestion	9	50
Produits sur opérations en capital	0	0
Charges sur opérations de gestion	(410)	
Charges sur opérations en capital	0	0
Autres	0	0
Produits exceptionnels	(904)	(42)

4.5. Impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	13 849		
Exceptionnel	(42)	(1 801)	
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux, participation	(1 360)		
Total	12 447	(1 801)	10 646



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

5.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2021
	Total	Total
Garanties de restitutions d'acompte	4 574	4 698
Garanties de bonne fin / exécution		
Garanties de dispenses de garanties		
les engagements en matière d'achat d'énergie		500
Autres engagements donnés	400	400
Total engagements donnés	4 974	5 598
Garantie de restitutions d'acompte		-
Garanties de bonne fin / exécution		
Garanties de dispenses de garanties		
Autres engagements reçus (1)	32 641	34 506
Total engagements reçus	32 641	34 506

5.2. Entreprises liées

SAFRAN POWER UNITS SAS est Filiale à 100% de SAFRAN HELICOPTER ENGINES SAS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Participations
Actif immobilisé		
Participations		
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	19 672	
Compte Courant SAFRAN SA	4 416	
Compte Courant d'Intégration Fiscale	325	
Dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 055	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Postes du compte de résultat		
Charges financières		
Produits financiers		



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

5.3. Effectif moyen

	31/12/2020	31.12.2021
Ingénieurs et cadres	253	256
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	147	127
Ouvriers	92	89
Effectif salarié	492	472
Personnel mis à disposition (intérimaires)	23	24
Effectif total	515	496

5.4. Intégration Fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1er janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble

5.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

5.6. Événements postérieurs à la clôture

Conflit russo-ukrainien

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, Safran a activé une cellule de crise au niveau Groupe afin de suivre l'évolution de la situation, d'anticiper et de traiter les conséquences sur ses activités, clients, partenaires et fournisseurs et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs.

Les récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques.

En conformité avec ces décisions, Safran a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes ses exportations et prestations de services vers ses clients en Russie.



Comptes annuels 2021
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Safran Power Units intervient dans le domaine de l'aviation civile, la société est présente en Russie au travers du programme régional russe Sukhoi SuperJet100, pour lequel elle fournit le démarreur du moteur SaM146.

Les exportations vers la Russie ont représenté 0,3% du chiffre d'affaires en 2021, soit environ 0,4 millions d'euros.

L'exposition sur les actifs et les passifs sera suivie en fonction de l'évolution du conflit.

Safran Power Units n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.